



Présidence de France Télévisions

LE CSA ADOPTE L'OPACITÉ POUR FRANCE TÉLÉVISIONS !

Des candidats anonymes, auditionnés à l'abri de tous les regards : la désignation du futur président de France Télévisions risque d'être entachée par une procédure opaque, indigne du Service Public audiovisuel. Le CSA a donc choisi, soi-disant pour ne pas "embarrasser les candidats venus du secteur privé", de ne pas forcément divulguer les candidatures et les projets des prétendants à la présidence de France Télévisions. Pire, personne ne saura pour quelles véritables raisons les autres candidats auront été écartés. Quelle régression démocratique !

De plus, le président du CSA perd déjà sa neutralité en déclarant qu'il veut attirer des "patrons du privé". Quels talents auraient-ils qui manqueraient à un candidat du Service Public ? France Télévisions souffre trop, depuis des années, des connivences, voire des compromissions entre certaines directions et les intérêts privés les plus rapaces.

Les presque 10 000 salariés du groupe et leurs représentants, qui bataillent au quotidien pour une information de qualité et des programmes dignes de ce nom, savent assez ce que cet encouragement très choquant au privé peut signifier en termes de privatisations accélérées, d'externalisations juteuses et d'abandons par pans entiers de certaines de nos missions.

Pire encore, les autorités de tutelle accumulent noirceur sur noirceur puisqu'un certain "rapport Schwartz", du nom de son auteur, doit leur être livré fin février.

Ce rapport devrait organiser, dans le plus grand secret, l'avenir de FTV alors que le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) qui engage l'entreprise et l'Etat sur plusieurs années est en pleine exécution.

Le candidat "librement désigné" n'aura plus alors qu'à adopter un programme concocté dans les coulisses du pouvoir.

L'opacité serait donc imposée aux contribuables et aux salariés de France Télévisions, qu'est ce que le président du CSA veut cacher ? Sommes-nous toujours dans un fonctionnement démocratique digne de ce nom ?

Le candidat soutenu par le SNJ, Serge Cimino, a rendu public son engagement et ses projets pour l'entreprise. Cette transparence doit être celle de tous les prétendants. Elle est absolument nécessaire au débat sur l'avenir de France Télévisions et sa gouvernance.

Paris, ce 9 février 2015

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Antoine Chuzeville : 06 80 26 18 36 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : Twitter @SNJ_FTV et Facebook : Snj.ftv